

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Septembre 2007

Vol. 4, N^o. 3

Sommaire en première page

L'article intitulé « **Les faiblesses de l'économie vont se retourner contre elle** » traite de la possible incidence du ralentissement dans le secteur du logement aux États-Unis et des développements connexes sur notre économie. Il présente également une prévision concertée des principaux indicateurs économiques du Canada et des provinces.

Prosperité et récession du secteur du logement.

Au cours de la dernière décennie, au Canada comme aux États-Unis, le prix des maisons a augmenté jusqu'à un taux trois fois supérieur au taux d'inflation, ce qui est à l'origine d'une augmentation de la richesse des ménages de 500 milliards de dollars, du moins sur papier. À l'aube d'augmentations des taux d'intérêt, nous pourrions connaître sous peu une diminution du prix des maisons. La récession du secteur immobilier entraîne des effets plus profonds et plus durables sur l'économie que les récessions du marché boursier.

« **Construire le Canada** » : **Démantèlement du secteur public?** Cet article s'intéresse à l'ensemble de politiques énoncées dans le budget fédéral 2007 visant à promouvoir et à financer les partenariats public-privé (PPP). En outre, il illustre les dépenses en immobilisations du secteur public par secteur d'activités et résume brièvement l'état des projets de PPP dans les différentes provinces.

Croissance de l'emploi forte, mais déséquilibrée.

Le Canada a connu une période où la croissance de l'emploi a été remarquablement forte et où les taux de chômage ont été faibles. La vigueur du marché du travail offre non seulement nombre de nouveaux emplois, mais elle a également contribué à offrir aux travailleurs les augmentations salariales réelles qui leur étaient redevables depuis longtemps.

Toutefois, la croissance de l'emploi dans le secteur privé semble de plus en plus en déséquilibre : la hausse du nombre de nouveaux emplois provient en grande partie de secteurs comme ceux de la construction et des métiers, qui pourraient subir d'importantes pertes d'emploi advenant un repli. Heureusement, le secteur public a connu une croissance de l'emploi décente, qui continuera de consolider l'économie et nos collectivités.

Gel de la progression vers l'égalité? Après six années de tendance à la hausse des salaires et d'un lent, mais régulier, rétablissement de l'équilibre du salaire entre les sexes, la progression vers l'égalité salariale des femmes dans le marché du travail semble de nouveau sur la glace. Les progrès réalisés dans le but de combler l'écart entre les sexes profiteront non seulement aux femmes, mais à l'économie tout entière.

La hausse des taux hypothécaires entraîne l'inflation. L'inflation est en hausse en raison de trois facteurs : le prix élevé des aliments, les augmentations du prix du logement et la prospérité de l'économie albertaine. Ce n'est pas seulement les prix du logement qui augmentent le coût d'accès à la propriété : maintenant, l'augmentation des taux hypothécaires exerce une pression à la hausse sur le coût de vie. Cette section résume également les tendances inflationnistes régionales et les attentes.

Les augmentations salariales favorisent des gains réels. Cette année, les syndiqués ont continué de réaliser des gains décents dans les règlements salariaux moyens, prenant appui sur les augmentations salariales des années antérieures. D'autres augmentations salariales décentes sont à prévoir l'année prochaine.

Prochain numéro : décembre 2007

Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca ou 613-237-1590, poste 241) pour lui faire part de vos corrections, suggestions, contributions ou si vous avez des questions.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Les faiblesses de l'économie vont se retourner contre elle

Depuis déjà un certain temps, l'économie américaine évolue dans un état d'alerte orange. Après plusieurs années de croissance non viable en raison du prix gonflé des maisons, de l'argent emprunté, des réductions d'impôts et des iniquités croissantes, l'économie commence à s'effiloche.

Les mises en chantier et l'industrie de la construction ont ralenti, le prix des maisons chute et les répercussions ont fait tressaillir les marchés financiers. Certains prévoient une chute du prix des maisons de 14 % aux États-Unis au cours de la présente année et de la suivante.

Le prix des maisons revêt une importance particulière parce qu'en période de ralentissement de la rémunération et de la croissance des salaires, la hausse de leur valeur de l'actif a servi à soutenir la consommation ménagère régulière et les investissements, ce qui a permis à l'économie de continuer de s'accroître pendant « l'effet de richesse ».

L'élimination d'une partie de cette richesse pourrait avoir une incidence notable sur l'économie tout entière. Selon certaines estimations, l'impact combiné provoquerait un ralentissement économique de 3 % à 7 % aux États-Unis¹. Ces chiffres sont corroborés par l'expérience internationale : une étude du Fonds monétaire international fait en 2003 démontre que la croissance réelle du PIB chute d'environ 8 % après une période de récession du marché immobilier².

Il est inévitable que l'économie connaisse un certain fléchissement : la question est de savoir à quel rythme se dérouleront les événements. Le gouvernement américain et la Réserve fédérale américaine sont aux prises avec la délicate tâche de laisser dégonfler graduellement la valeur excessive de l'actif, sans provoquer l'éclatement de la bulle. Comme l'ont montré les événements d'août, les choses pourraient facilement partir à la déroute.

Les problèmes économiques à court terme du Canada ne semblent pas aussi graves. Au cours des dernières années, nous avons connu une forte croissance économique et un faible taux de chômage sans précédent, les sociétés ont enregistré des bénéfiques records et l'administration publique, des excédents financiers. Toutefois, nous sommes loin d'être immunisés contre les soubresauts de l'économie au Sud de la frontière ou contre des défaillances de notre propre économie.

Notre industrie forestière a déjà grandement souffert du ralentissement du secteur de la construction aux États-Unis et d'une pléthore d'autres fléaux.

D'un bout à l'autre du Canada, les répercussions attribuables aux pertes d'emploi et de revenu se font sentir dans bon nombre de petites collectivités, étant donné que les revenus de l'impôt foncier sont en baisse et que les services sont interrompus.

L'industrie de l'automobile canadienne prête encore flanc à un autre coup : Général Motors a récemment annoncé la mise à pied de 1 200 travailleurs à son usine de camions d'Oshawa, en raison de la diminution de la demande de camions dans l'industrie de la construction américaine en plein marasme. L'effet de la perte de ces emplois bien rémunérés se décuplera dans l'économie, touchant les emplois et les revenus des fournisseurs, des détaillants et des collectivités locales.

Au cours des dernières années, 23 000 emplois ont été perdus dans le secteur canadien de l'automobile et plus de 250 000 dans le secteur de la fabrication en général. Bien que nombre de ces travailleurs mis à pied aient trouvé un autre emploi, la rémunération de ceux-ci est inférieure en moyenne de 25 % et ces emplois sont habituellement moins stables.

¹ *Midsummer Meltdown*, Dean Baker, Center for Economic and Policy Research, août 2007.

² FMI, *World Economic Outlook*, avril 2003.

Le Canada et d'autres pays ont souffert du mini-effondrement du marché du prêt secondaire dans le secteur américain du prêt hypothécaire, en marge de l'effondrement d'un certain nombre de fonds d'investissement et, éventuellement, des pertes élevées subies par certaines banques et régimes de pension. Les répercussions ne font que commencer à se faire sentir et elles ont déjà commencé à provoquer une hausse des taux d'intérêt et des taux hypothécaires, de même qu'un resserrement du contrôle du crédit, ce qui contribue au ralentissement de la croissance qui point à l'horizon. L'une des préoccupations émergentes est de déterminer dans quelle mesure les taux d'intérêt plus élevés et le déclin du prix des maisons toucheront en dernier essor les économies américaine, mondiale et canadienne.

La forte croissance de bon nombre d'économies de pays émergents et en développement devrait rendre l'économie mondiale moins vulnérable à un repli de l'économie américaine. Néanmoins, l'économie américaine représente encore plus de 20 % du PIB mondial et des relations les plus privilégiées du Canada, car plus de 80 % de nos exportations sont destinées au marché américain, ce qui nous rend vulnérables.

Jusqu'à maintenant, l'économie canadienne a connu une croissance accélérée, au cours de la présente année, en raison de la forte croissance continue dans le secteur des hydrocarbures en Alberta et du taux élevé des dépenses de consommation. Cependant, notre fortune économique demeure en déséquilibre. L'emballage de la croissance dans le secteur des sables bitumineux a généré beaucoup d'emplois, de revenus et de profits, mais il exerce également des pressions inflationnistes. Il en résultera un ralentissement dans le reste de l'économie, au moment où la Banque du Canada augmente les taux d'intérêt en réponse au taux d'inflation.

Les revenus d'action et de placement sont également en déséquilibre. Les bénéficiaires des sociétés ont représenté une part accrue de notre revenu national, mais elles ont réinjecté une faible part de ces bénéfices dans l'économie canadienne. Cette année, les deux tiers de l'augmentation des dépenses d'investissement devraient provenir uniquement du secteur public. Heureusement, les plus récents rapports économiques montrent un rebondissement du revenu du travail et de l'investissement des entreprises : espérons qu'ils pourront être maintenus.

Cette année, le nombre de mises en chantier au Canada a connu une diminution d'environ 6 % jusqu'à maintenant, mais les prix continuent de grimper. La situation se stabilisera inévitablement au cours de la présente année et de la suivante, en réponse aux taux d'intérêt supérieurs. Le prix des maisons pourrait très bien chuter dans certains marchés, particulièrement si les taux d'intérêt hypothécaires continuent d'augmenter. Le Canada n'est pas aux prises avec le problème que connaît l'économie américaine en raison des hypothèques secondaires, mais bon nombre de ménages, de même que l'économie plus générale, pourraient être touchés par des réductions généralisées du prix des maisons.

Il importe d'interpréter avec circonspection les prévisions économiques à ce point du cycle. Il est rare que les économistes du secteur privé ou du secteur public annoncent publiquement un repli ou un ralentissement important dans l'économie; néanmoins, ceux-ci se produisent sur une base périodique.

La bonne nouvelle est que les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada présentent tous des excédents financiers importants. Ils doivent les utiliser pour favoriser une croissance économique équilibrée en prenant des mesures visant à aider les secteurs d'activité en perte de vitesse et en augmentant les investissements dans les services publics et l'infrastructure – et non en les appliquant à des réductions d'impôt inefficaces.

Perspectives économiques pour le Canada			
Taux de croissance annuelle à moins d'indication contraire	2006	2007	2008
Croissance de l'économie			
PIB réel	2.8%	2.5%	2.5%
- Dépenses des consommateurs	4.2%	3.7%	2.9%
- Investissements des entreprises	9.9%	5.0%	7.6%
- Dépenses des gouvernements	3.9%	2.7%	3.1%
Marché de la main-d'œuvre			
Croissance de l'emploi	2.0%	2.1%	1.1%
Taux de chômage	6.3%	6.1%	6.3%
Croissance de la productivité	0.8%	0.5%	1.6%
Inflation – indice des prix à la consommation			
Taux d'épargne personnelle	5.0%	5.2%	2.3%
Revenu personnel réel disponible			
Taux d'épargne personnel	4.9%	3.8%	2.7%
Mise en chantier (000s)	1.8%	2.3%	2.5%
	228	214	192
Taux d'intérêt et taux de change			
Bons du Trésor à court terme 3 mois	4.02%	4.28%	4.78%
Obligations à long terme 10 ans	4.21%	4.50%	5.05%
Taux de change \$ US/\$ C	\$88.2	\$92.6	\$95
Moyenne consensuelle fondée sur les dernières prévisions de prévisionnistes canadiens du 8 septembre 2007.			

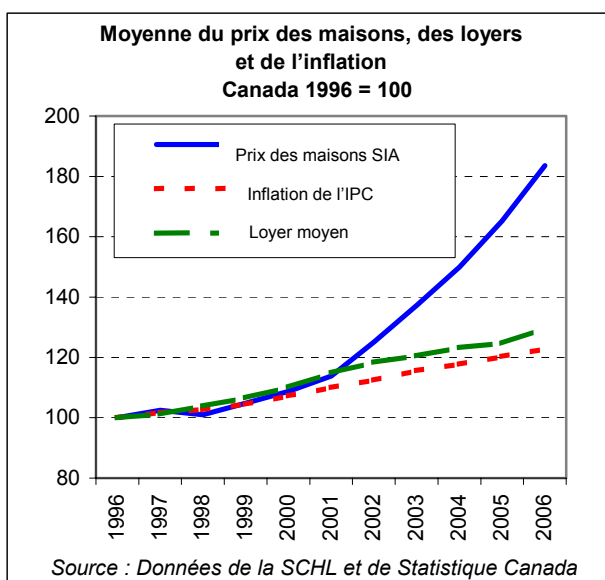
Perspectives économiques des provinces								
Pourcentage de croissance annuelle à moins d'indication contraire	PIB réel				Taux de chômeages			
	PIB réel		Emploi		Taux		Inflation	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Terre-Neuve et Labrador	6.5	1.0	1.3	0.6	13.5	13.2	2.0	1.7
Île-du-Prince-Édouard	1.9	2.0	1.4	0.7	10.5	10.5	1.6	2.0
Nouvelle-Écosse	2.3	2.4	1.4	0.8	7.9	7.9	1.8	1.9
Nouveau-Brunswick	2.3	2.4	1.2	1.0	7.8	7.7	1.7	1.7
Québec	1.9	2.6	1.8	1.0	7.5	7.5	2.2	2.1
Ontario	1.8	2.5	1.3	1.0	6.6	6.7	2.1	2.2
Manitoba	2.9	3.0	1.3	1.0	4.5	4.8	2.4	2.6
Saskatchewan	3.9	3.1	2.8	1.1	4.0	4.2	3.1	2.9
Alberta	4.4	3.7	4.3	2.2	3.6	3.9	5.3	4.0
Colombie-Britannique	3.2	3.4	2.9	1.9	4.4	4.5	2.3	2.9
Moyenne consensuelle fondée sur les dernières prévisions de prévisionnistes canadiens du 8 septembre 2007.								

Prosperité et récession du secteur du logement

Au Canada et dans plusieurs autres pays, le prix des maisons a augmenté à un rythme élevé au cours de la dernière décennie, en partie en raison des faibles taux d'intérêt.

Au Canada, le prix moyen de vente d'une maison a augmenté de 83,7 % au cours de la dernière décennie, un taux de loin supérieur à la hausse de la mesure de l'inflation et des augmentations de loyer de *l'indice des prix à la consommation*.

Au cours de la dernière décennie, cette augmentation de la valeur des maisons à un niveau supérieur à l'inflation a généré une richesse supplémentaire d'environ 640 milliards de dollars dans le parc immobilier résidentiel canadien. Si l'ajustement est appliqué à une augmentation de la qualité des maisons ou aux rénovations, la richesse additionnelle s'élève encore environ à 500 milliards de dollars, ce qui équivaut à plus du tiers de la production économique total du Canada.



Cependant, les taux hypothécaires et d'intérêt connaissent une augmentation et la Banque du Canada et les banques commerciales devraient continuer d'augmenter leur taux d'intérêt et leurs taux hypothécaires.

Tout comme les faibles taux d'intérêt et taux hypothécaires contribuent à l'explosion du prix des maisons, les hausses soutenues des taux d'intérêt mènent à une diminution du prix des maisons.

Ces variations de prix peuvent mener à une alternance de périodes prospères et de récessions dans les prix, en raison de la spéculation et si les ménages et les autres investisseurs ont grandement recours à l'emprunt ou ont peu de souplesse pour s'ajuster aux changements des coûts.

Ces situations peuvent entraîner des répercussions notables sur l'économie en général de différentes façons : par l'activité économique dans le secteur de la construction et par « l'effet de richesse » quand les gens empruntent en donnant leur maison en garantie. En outre, des répercussions sur les actifs financiers et les taux d'intérêt et des effets multiplicateurs sur l'économie en général peuvent aussi se faire sentir.

Les périodes de prospérité et de récession des marchés immobilier et boursier peuvent également influencer les unes sur les autres et se produire en même temps. Pour un certain nombre de raisons, les répercussions économiques attribuables aux périodes de récession du secteur immobilier sont beaucoup plus importantes que celles du marché boursier. Dans une étude réalisée sur les récessions des marchés immobilier et boursier publiée par le Fonds monétaire international en 2003³, il est démontré qu'une récession moyenne du marché immobilier comprend ce qui suit :

- Une diminution moyenne du prix d'environ 30 p. 100 sur une période de quatre ans.
- Une perte de production économique d'environ 8 %. Ce chiffre représente deux fois la perte de 4 % liée aux récessions du marché boursier. Le PIB réel n'a pas diminué de cet ordre d'une année à l'autre, mais il a été considérablement plus bas, de façon générale, qu'il l'aurait été autrement au cours de cette période.
- D'importantes répercussions sur la consommation ménagère et l'investissement en raison de la récession du marché immobilier.

Ces problèmes pourraient être inquiétants pour les membres du SCFP à différents chapitres : l'incidence sur les finances de leurs ménages, l'effet sur l'emploi et les collectivités et les répercussions sur les marchés financiers et les pensions.

³ FMI, *World Economic Outlook*, « When Bubbles Burst », avril 2003.
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2003/01/pdf/chapter2.pdf>

L'économie américaine, la santé du reste de notre économie et les agissements de la Banque du Canada et des banques commerciales canadiennes détermineront si le Canada se dirige vers une période de récession du marché immobilier.

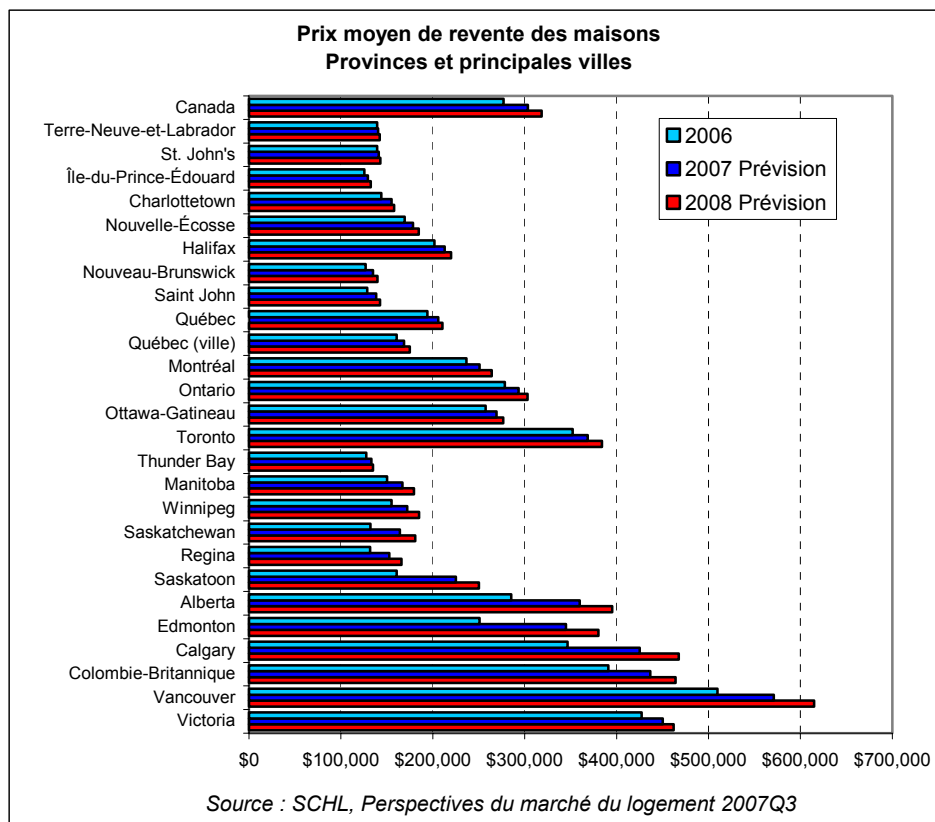
Au cours des périodes précédentes de récession du marché immobilier canadien, les banques commerciales et autres prêteurs détenaient directement une part plus importante des hypothèques qu'à l'heure actuelle. Au cours des dernières années, ces prêteurs ont « titrisé » ces actifs en les vendant à d'autres investisseurs, y compris des fonds d'investissement et des fonds de pension. Cela signifie que les répercussions d'une récession du marché immobilier, si elle s'avérait, seraient différentes.

Les effets de ces bulles du prix des actifs, comme les périodes de prospérité et de récession du marché boursier et immobilier, n'ont pas été intégrés dans les modèles utilisés par la Banque du Canada. Toutefois, de récents documents de travail publiés par son personnel indiquent de quelle façon elle pourrait réagir⁴.

Ils ont conclu qu'au cours d'une bulle du prix de l'actif, la banque ne devrait pas modifier le niveau de sa cible globale d'inflation, mais qu'elle devait être souple quant à la portée de son horizon cible. En d'autres termes, elle pourrait laisser l'inflation dévier du taux cible pendant une période prolongée. Cela laisse entendre que la Banque du Canada ne prendra pas de mesure draconienne pour rehausser les taux d'intérêt si l'inflation continue de s'accroître au-delà du niveau cible de 2 % s'il est possible que cette situation contribue à une récession du prix du logement.

Avant de devenir l'un des banquiers centraux les plus puissants dans le monde en tant que président du conseil d'administration de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke s'était intéressé à la question des bulles du marché immobilier⁵. Il avait conclu que les banques centrales qui établissaient des cibles d'inflation devaient s'en tenir à leurs cibles au cours de ces périodes.

Nous risquons de constater sous peu de quelle façon ces théories économiques se traduisent en pratique et dans la réalité.



⁴ Jack Selody et Carolyn Wilkins, 2007. *Asset-price Mismatches and Monetary Policy: How Flexible Should Inflation-Targeting Regimes Be?* Document de travail de la Banque du Canada 2007-6, juillet 2007; Meenakshi Basant Roi et Rhys R. Mendes, 2007. *Should Central Banks Adjust Their Target Horizons in Response to House-Price Bubbles?*, Document de travail de la Banque du Canada 2007-4, mai 2007. [http://www.bankofcanada.ca/en/res/dp/dp\(y\)_2007.html](http://www.bankofcanada.ca/en/res/dp/dp(y)_2007.html)

⁵ Ben Bernanke et Mark Gertler, 2001. *Should Central Banks Respond to Movements in Asset Prices?* American Economic Review, Vol. 91, No. 2, mai 2001.

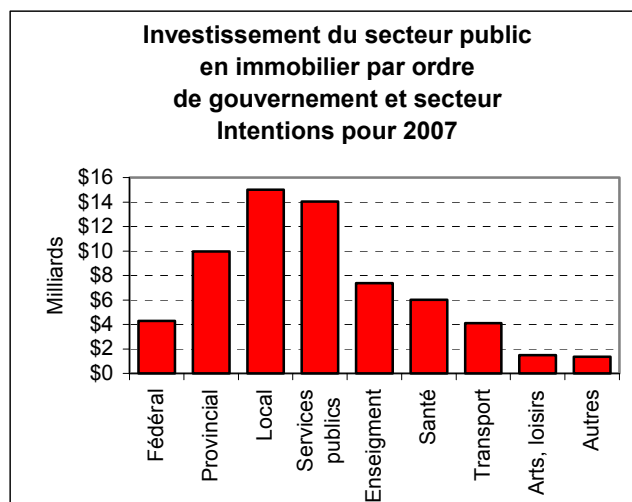
« Construire le Canada » : Démantèlement du secteur public?

Le gouvernement Harper a pris d'importantes mesures dans le budget fédéral de 2007 pour progresser au chapitre de la privatisation et des PPP.

Ces mesures comprennent :

- Consolider le financement de l'infrastructure fédérale sous l'égide du **Fonds Chantiers Canada** (8,8 MM\$/7 ans)
- Contraindre les promoteurs d'importants projets d'infrastructure à utiliser ces fonds fédéraux pour **envisager pleinement les PPP**.
- Mettre sur pied un **Bureau des partenariats public-privé**, conçu afin d'exécuter le mandat fédéral de partenariats public-privé et de surveiller l'évaluation des partenariats public-privé dans le cas des projets sollicitant des fonds du gouvernement fédéral.
- Un **Fonds des PPP** doté d'une enveloppe de 1,25 milliards de dollars offrant le financement jusqu'à 25 % pour les « PPP novateurs ».
- Vendre et reprendre à bail des propriétés fédérales.

L'objectif principal de ces mesures, décrit dans le budget, ne consistait pas à offrir une meilleure valeur pour les dépenses publiques, qui ne font que l'objet d'une mention superficielle. L'objectif fondamental consistait plutôt à faire du Canada un « chef de file des partenariats public-privé » et à développer un marché privé pour ces PPP canadiens aussi enviables que ceux de l'Australie et du Royaume Uni.



Ces mesures visaient à répondre directement aux demandes des groupes de démarcheurs commerciaux et aux grandes banques voulant que le gouvernement fédéral crée un marché national pour les PPP. Dans des rapports publiés en 2004 et en 2006, la Banque TD déplorait le manque d'expertise publique en matière de PPP, de même que l'espace exigu et fragmenté du marché des PPP au Canada.

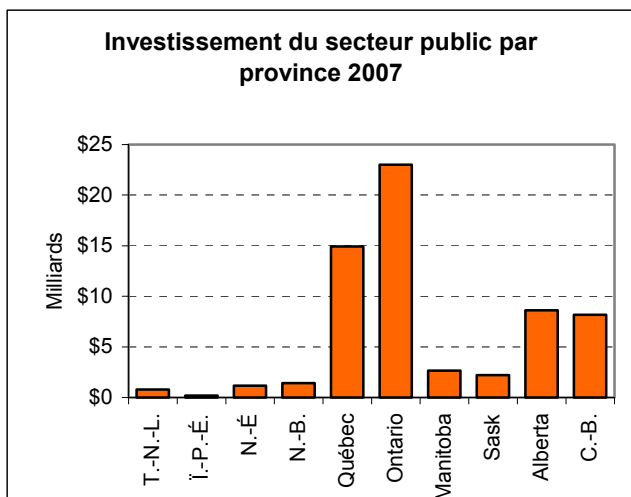
Elle exhortait le gouvernement fédéral de devenir chef de file en matière de PPP en prévoyant les subventionner aux échelles provinciale et municipale, en y souscrivant lui-même et en élaborant un ensemble de pratiques et de procédures uniformes à l'échelle pancanadienne.

Voilà exactement ce qu'a fait le gouvernement Harper dans son budget 2007. Quand il est question des investissements dans l'infrastructure, le gouvernement fédéral fait relativement figure de parent pauvre. Ses investissements totaux de 4,3 milliards de dollars représentent uniquement 6,7 % de la valeur approximative totale de 64 milliards de dollars que le secteur public général investira en immobilisation en 2007. Les gouvernements locaux, les provinces, les services publics, les hôpitaux, les écoles, les collèges et les universités du secteur public investissent tous beaucoup plus que le gouvernement fédéral dans le secteur de la construction d'immobilisations et de l'équipement.

Les gouvernements provinciaux de Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec sont les pionniers au chapitre des PPP. Chacun de ces gouvernements a mis sur pied des organismes provinciaux responsables de la promotion, de la facilitation, de l'exécution, de la gestion et de l'évaluation des PPP.

Partnerships BC s'occupe de 17 projets actifs dans les domaines du transport, des soins de santé, du traitement des eaux et des loisirs. *Infrastructure Ontario* exploite 40 projets actifs, dont la grande majorité sont dans les secteurs de la santé, de la justice, du transport et des TI. *L'Agence des partenariats public-privé du Québec* compte 8 projets actifs dans les domaines du transport, des soins de santé, des arts et de la justice. Le Nouveau-Brunswick dispose également de PPP opérationnels et de projets de PPP dans le secteur du transport.

L'Alberta compte des partenariats public-privé dans les domaines du transport et des soins de santé, de même que des projets de partenariat pour les écoles. Cette énumération ne représente qu'une partie des partenariats public-privé actifs ou des projets de partenariat : les gouvernements locaux et des Premières Nations exploitent également plusieurs partenariats public-privé. Le gouvernement de l'Ontario exerce également de fortes pressions pour que les PPP jouent un rôle important dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.



Tous les organismes provinciaux de PPP offrent une certaine valeur au chapitre de l'évaluation financière des différents projets; toutefois, les rapports publiés sont brefs, superficiels, manquent d'objectivité et sont rédigés du point de vue du promoteur. Aucun organisme de PPP canadien n'a fourni suffisamment de précision sur les procédures qu'il entend suivre pour effectuer des comparaisons ou réaliser des rapports sur le rendement. Certains recourent à des commissaires à l'équité tiers pour examiner le processus, mais il s'agit le plus souvent d'experts-conseils en matière de PPP entretenant des liens étroits avec l'industrie.

Il est difficile de bien cerner quels seront les coûts finaux de cette forme de privatisation pour le public en raison de ce manque de transparence, de responsabilisation et d'objectivité à l'égard du processus et des particularités des projets.

La quasi-totalité des rapports publiés sur les projets montrent que les coûts de base des projets de PPP sont considérablement plus élevés (souvent de plus de centaines de millions de dollars) que les modes de prestation publics conventionnels. Les projets sont presque toujours rationalisés par les organismes de PPP, sous prétexte que ceux-ci relèguent un important risque au secteur privé ou en utilisant des taux d'abattement gonflés ou d'autres méthodes de comptabilisation douteuses. Cependant, les risques pour le secteur public sont, de façon générale, grandement exagérés et le transfert des risques au secteur privé n'est jamais complet.

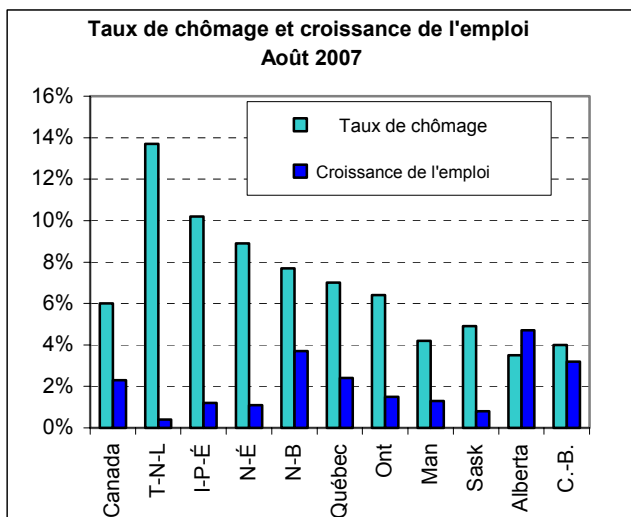
Croissance de l'emploi forte, mais déséquilibrée

Le marché national canadien du travail continue de faire fière figure. Le taux de chômage a connu en août son plus bas niveau en 33 ans, soit 6 % à l'échelle nationale, et il était en baisse par rapport à l'année précédente dans presque toutes les provinces, sauf en Nouvelle-Écosse. Plus de 380 000 emplois ont été créés au cours des 12 derniers mois, dont plus de 70 % à temps plein.

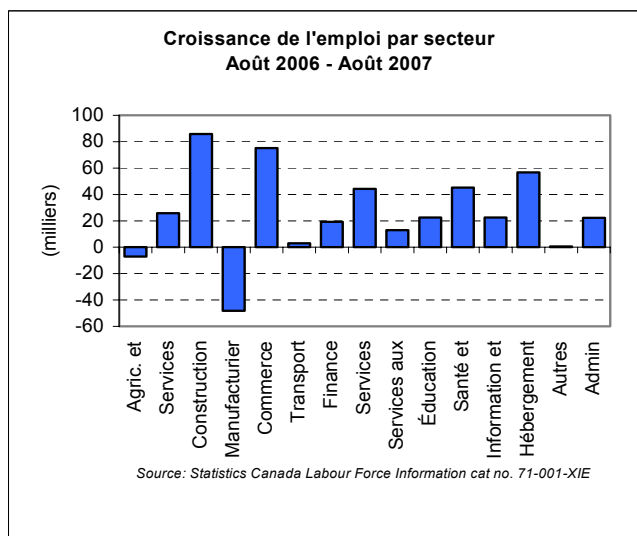
La vigueur du marché du travail confère aux travailleurs un pouvoir de négociation exacerbé : le taux horaire moyen de l'ensemble des travailleurs a augmenté de 4 % au cours des 12 derniers mois. Les augmentations étaient même encore plus fortes chez les travailleurs œuvrant dans le secteur primaire, les métiers et le transport.

Après des années de diminution du traitement réel, ces gains salariaux sont bienvenus et depuis longtemps attendus.

Parallèlement, le marché du travail devient de plus en plus déséquilibré dans le secteur privé. Plus de 260 000 emplois – près de 70 % de la croissance totale au cours de la dernière année – proviennent seulement de quatre secteurs : la construction, les métiers, les services professionnels, ainsi que l'hébergement et la restauration.



Ces secteurs, de même que le secteur manufacturier, subissent l'une des plus importantes fluctuations de l'emploi au cours des cycles économiques. Un ralentissement de l'économie entraînerait d'importantes pertes d'emploi dans ces secteurs.



Heureusement, on constate une croissance décente de l'emploi dans la fonction publique, spécialement dans le secteur des services de santé et des services gouvernementaux locaux, qui continuent d'offrir une force motrice pour nos collectivités et l'économie en général.

Dans les principaux secteurs de la fonction publique :

- Au cours des 12 derniers mois, le secteur des *soins de santé et de l'aide sociale* a connu une augmentation de 45 000 emplois, ou 2,5 %. Cette croissance s'inscrit dans la lignée du fort taux de croissance annuelle de 3 % par année au cours des cinq dernières années. Vingt-neuf mille nouveaux emplois auraient été créés dans ce secteur en Ontario et 19 000 autres en Alberta. On estime qu'en C.-B., 7 000 emplois ont été perdus dans ce secteur.
- Les *services d'enseignement* ont connu une hausse approximative de 22 000 emplois, soit une augmentation de 2 % au cours des 12 derniers mois. Dans ce secteur, l'Ontario signale la création de 33 000 nouveaux emplois, au Québec et en Colombie-Britannique, les pertes dans ce secteur s'élèveraient respectivement à 16 100 et à 12 400 emplois. (Dans ce secteur, les données mensuelles doivent être interprétées avec circonspection, particulièrement au cours des mois d'été.)

- Selon l'Enquête sur la population active, au cours des 12 derniers mois, le secteur de *l'administration publique* a connu une augmentation d'environ 22 300 emplois (+2,7 %), dont la moitié ont été créés en C.-B. L'Ontario et le Québec ont chacun connu une augmentation de 7 000 emplois, tandis que 4 300 emplois ont été perdus en Nouvelle-Écosse dans ce secteur.

L'enquête sur l'emploi dans la fonction publique, réalisée directement auprès des gouvernements, révèle une augmentation de 28 000 emplois dans la fonction publique, entre le 2^e trimestre de 2006 et le 2^e trimestre de 2007, ce qui représente une augmentation modeste de 0,9 %.

Dans la fonction publique, c'est au sein du gouvernement local et des entreprises locales du gouvernement que l'emploi a connu sa croissance la plus rapide, attribuable à l'ajout de plus de 10 000 nouveaux postes, soit un taux de croissance de 2,4 % au cours de la période visée.

Dans le secteur public, l'emploi dans les services de santé et les services sociaux s'est accru d'environ 16 700 emplois au cours de la même période, soit un taux annuel de 2,1 %, et la plupart des nouveaux emplois ont été créés en Ontario et au Québec. L'emploi dans le secteur public dans les universités et les collèges a connu une augmentation d'environ 1 500 postes, soit un taux de 0,5 %. L'emploi dans la fonction publique provinciale a connu une augmentation de seulement 1 %, ce qui représente 4 500 emplois, alors que dans la fonction publique fédérale, il a connu une diminution de 3 % au cours de la même période.

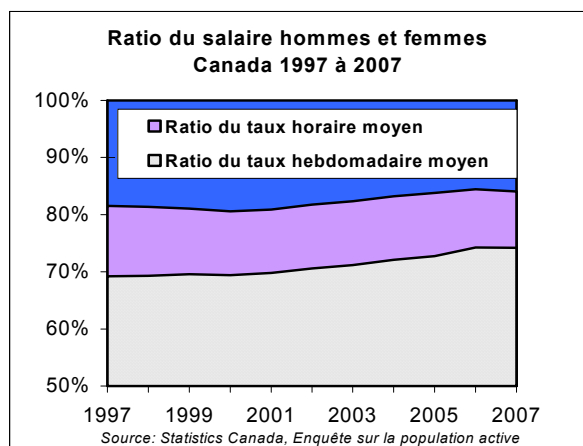
Salaires horaires moyens selon les métiers	Août 2006	Août 2007
Tous les métiers	19,58 \$	20,36 \$
Gestion	31,45 \$	32,14 \$
Affaires, finances et administration	18,81 \$	19,48 \$
Sciences naturelles et appliquées	27,90 \$	28,77 \$
Secteur de la santé	22,88 \$	24,50 \$
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	25,40 \$	26,21 \$
Arts, culture, sports et loisirs	18,99 \$	19,94 \$
Ventes et services	13,05 \$	13,64 \$
Métiers, transport et conducteurs de matériel	19,32 \$	20,36 \$
Professions propres au secteur primaire	15,01 \$	16,41 \$
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	17,19 \$	17,65 \$
<p>Ces niveaux de rémunération sont établis en fonction des données de l'Enquête sur la population active et peuvent représenter des changements dans les champs d'observation, la proportion des emplois à temps partiel et à plein temps ainsi que des changements dans les niveaux de rémunération.</p>		

Gel de la progression vers l'égalité?

Après six années de tendance à la hausse des salaires et d'un lent mais régulier rétablissement de l'équilibre du salaire entre les sexes, la progression vers l'égalité salariale des femmes dans le marché du travail semble de nouveau sur la glace.

Au cours des six dernières années, les salaires moyens versés aux femmes ont augmenté à un rythme plus rapide que ceux des hommes, de sorte que l'écart entre les salaires s'est graduellement amenuisé. En 2000, le salaire *horaire* moyen versé aux femmes représentait 80,6 % de celui des hommes; en 2006, il en était à 84,5 %.

Étant donné que les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'occuper des emplois à temps partiel et de travailler moins d'heures, l'écart entre le salaire *hebdomadaire* des sexes est supérieur. Cependant, celui-ci s'est également atténué au cours des dernières années, alors qu'un plus grand nombre de femmes ont été en mesure d'occuper des emplois à temps plein.



Toutefois, au cours de la dernière année, le salaire des femmes s'est accru à un rythme plus lent que celui des hommes, ce qui a creusé encore davantage le fossé du taux horaire entre les sexes et a la progression vers l'égalité salariale.

La situation s'explique en partie en raison de la période de prospérité dans le secteur des ressources et de la construction qui a permis de réaliser des gains salariaux importants et des ajustements des emplois spécialisés des secteurs primaires, des métiers et de l'équipement, qui sont surtout dominés par les hommes.

La situation reflète également un ensemble de politiques générales qui n'offrent pas le soutien nécessaire en vue de réduire les inégalités entre les sexes et autres inégalités sociales dans la société : la privatisation, les réductions d'impôt, les contraintes touchant les dépenses relatives aux programmes sociaux, l'abolition du programme national de garderies et les compressions dans les programmes destinés aux femmes, aux Canadiens autochtones et autres groupes visés par l'équité.

L'augmentation des inégalités globales dans la société met en relief les inégalités entre les sexes. Plus de 60 % des travailleurs à faible revenu sont des femmes et une femme sur cinq dans le marché du travail est payée moins de 10 \$ de l'heure.

Bien que, dans certains emplois professionnels, les femmes gagnent presque autant que les hommes, l'écart salarial entre les sexes est beaucoup plus marqué dans les emplois moins bien rémunérés, en particulier dans les secteurs où le taux de syndicalisation est plus faible. L'écart salarial entre les sexes qui prévaut au Canada est aujourd'hui plus important que dans tous les autres pays membres de l'OCDE, à l'exception de la Corée, du Japon, de l'Allemagne et de la Suisse.

L'instabilité accrue de l'emploi et les emplois mal rémunérés affaiblissent la sécurité du revenu. Les modifications apportées au régime d'assurance-chômage et qui ont eu pour effet d'augmenter le nombre d'heures d'admissibilité et la réduction des prestations touchent particulièrement les femmes. Seulement 32 % des femmes sans emploi touchent aujourd'hui des prestations d'AE, par comparaison à 40 % des hommes.

Les emplois moins stables et moins bien rémunérés se traduisent également par l'affaiblissement de la sécurité de la retraite. Pendant plusieurs années, les femmes ont eu beaucoup moins de chance que les hommes de bénéficier d'un régime de pension dans leur milieu de travail. L'écart est encore important, particulièrement chez les femmes plus âgées et les femmes de familles à faible et moyen revenus. La bonne nouvelle est que les femmes participent de plus en plus à leur propre régime de pension et que les femmes plus jeunes ont autant de chances que les hommes de bénéficier d'un régime de retraite dans leur milieu de travail. La situation s'explique sans doute en grande partie par la proportion plus élevée de femmes dans le secteur public et par le taux de syndicalisation croissant chez les femmes.

Le manque de soutien et d'incitatifs destinés aux femmes dans la population active a également entraîné des conséquences économiques globales négatives. Comme l'a même avancé Goldman Sachs Bank récemment, l'élimination du fossé entre les sexes au chapitre de l'emploi, grâce à des politiques prévoyant par exemple le subventionnement des services de garde, entraînerait des retombées économiques positives considérables et pourrait jouer un rôle déterminant au chapitre de la résolution des problèmes du vieillissement de la population active et de la durabilité des régimes de pension⁶.

⁶ Kevin Daly. *Gender Inequality, Growth and Global Ageing*. Goldman Sachs Global Economics Paper No.154. Avril 2007.

La hausse des taux hypothécaires entraîne l'inflation

L'inflation du prix à la consommation a augmenté au cours de la dernière année et d'autres augmentations sont à prévoir au cours de la prochaine année. Ces hausses de prix font augmenter le coût de la vie des Canadiens, en particulier des Canadiens à faible revenu.

Au Canada, la quasi-totalité des pressions inflationnistes proviennent uniquement de trois sources : les augmentations du prix des aliments, du prix du logement et de la prospérité de l'économie albertaine. Hormis ces secteurs, rien n'indique que des pressions inflationnistes généralisées et persistantes soient apparues; ainsi, la Banque du Canada n'a aucune raison d'utiliser l'instrument contondant que sont les taux d'intérêt plus élevés pour refroidir l'économie.

L'inflation du prix à la consommation, qui a connu une moyenne de 1,8 % au cours du premier trimestre de cette année, a augmenté jusqu'à un taux moyen de 2,2 % entre avril et juillet. Cette année, jusqu'à maintenant, la moyenne nationale s'établit à 2 %, mais elle connaîtra sans doute une augmentation au cours du reste de l'année.

L'inflation s'est accrue en dépit de la valeur élevée du dollar canadien et de la réduction de la TPS l'année dernière, deux facteurs qui auraient dû contribuer à réduire les prix.

Les augmentations du prix des aliments et du logement sont à elles seules responsables de 63 % de la hausse de l'inflation au cours de la dernière année. En d'autres mots, sans les augmentations de prix dans ces secteurs, l'IBC aurait connu une hausse de seulement 0,7 % entre juillet 2006 et juillet 2007. Les familles à faible et à moyen revenu dépensent une plus grande part de leur revenu dans ces secteurs, ce qui signifie qu'elles ont connu un taux d'inflation supérieur à la moyenne.

Au cours des dernières années, le principal facteur ayant exercé des pressions à la hausse sur le coût du logement était le prix croissant des maisons. La hausse des prix des maisons continue d'être un facteur d'importance majeure au Canada; toutefois, le facteur principal exerçant une influence à la hausse sur le coût du logement est l'augmentation des taux d'intérêt hypothécaires.

En effet, depuis le début de l'année en cours, les taux d'intérêt hypothécaires ont augmenté d'au moins 75 à 100 points de base pour l'ensemble des termes (100 points de base équivaut à un point de pourcentage). Pour une personne ayant une hypothèque de 200 000 \$, cette augmentation des taux hypothécaires signifie une hausse de 1 100 \$ à 1 400 \$ sur les paiements hypothécaires annuels.

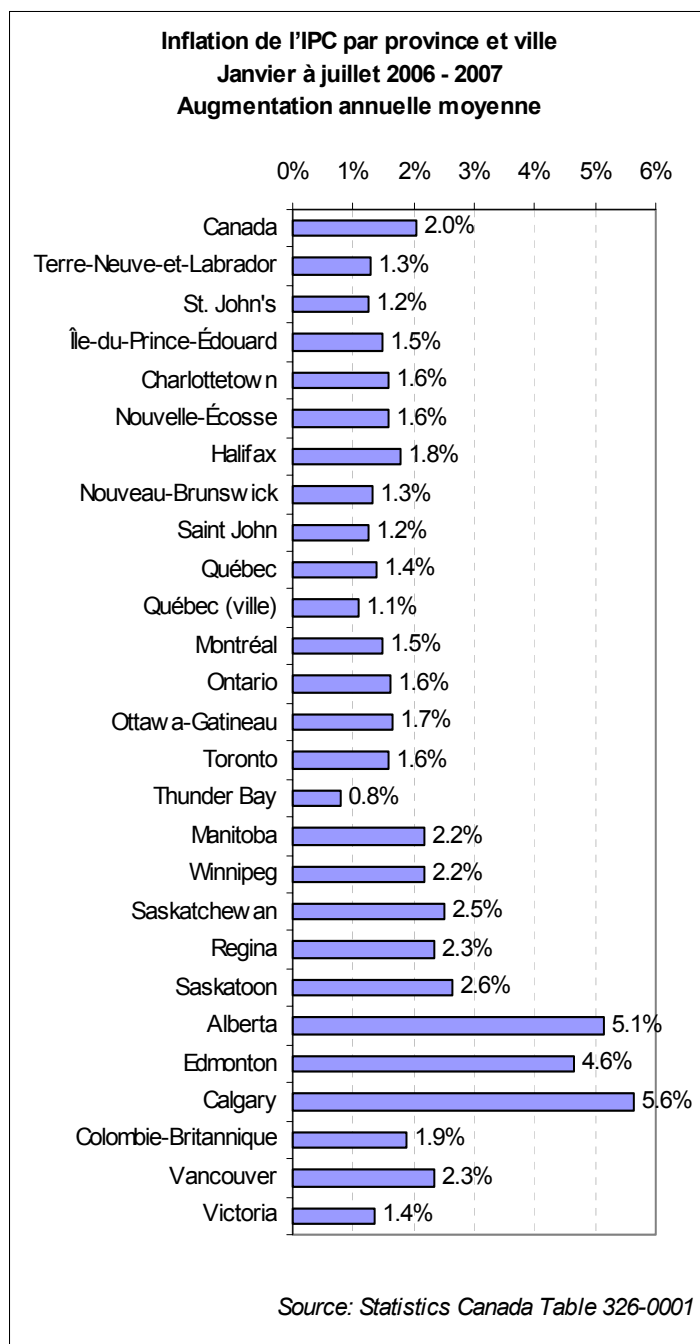
D'autres hausses des taux hypothécaires sont à prévoir. Quand la Banque du Canada a augmenté son taux directeur en juillet, elle a clairement laissé entendre que d'autres augmentations étaient à prévoir. Les récentes prévisions des banques canadiennes majeures indiquent que les taux d'intérêt connaîtront une hausse additionnelle de 50 à 100 points de base au cours de la prochaine année. En raison du ralentissement du marché des emprunts secondaires en août, la Banque du Canada a maintenu inchangé le taux d'intérêt à sa date d'annonce de septembre; toutefois, elle n'a pas agi en ce sens afin de soulager les ménages canadiens. Les banques commerciales et les prêteurs ont déjà augmenté les taux et resserré les exigences de crédit des consommateurs de leur propre chef, sans attendre l'invitation de la banque centrale.

Les prix plus élevés s'étendent également jusqu'au panier à provisions. Les derniers mois ont été témoins d'une importante augmentation du coût du grain, particulièrement du maïs. Les règlements encadrant la teneur en éthanol des carburants et les subventions aux biocarburants sont l'un des principaux facteurs ayant exercé une pression à la hausse sur le prix des aliments. L'augmentation des prix du maïs et d'autres grains, une grande partie des aliments pour animaux, contribue également à la hausse des prix de la viande et des produits laitiers dans les épiceries.

Tendances régionales relatives à l'inflation

En Alberta, les augmentations des prix continuent de devancer celles dans le reste du Canada, où l'augmentation moyenne s'établit à 5,1 % jusqu'à maintenant cette année. La Saskatchewan arrive bonne deuxième avec une augmentation de 2,5 % jusqu'à présent. L'augmentation moyenne du prix de 2,2 % place le Manitoba en 3^e position.

Toutes les autres provinces ont connu une inflation moyenne de l'IPC de moins de 2 % jusqu'à présent cette année. Au Canada, à l'extérieur de l'Alberta, les augmentations de prix s'établissent en moyenne à seulement 1,6 %.



Survol de l'inflation

Les banques majeures et autres conjoncturistes ont tous revu à la hausse leurs prévisions relatives à l'inflation pour cette année.

En 2007, le taux national d'inflation du prix à la consommation devrait s'établir à une moyenne de 2,4 %. Il est également prévu que l'inflation s'établisse environ à 2,2 % l'année prochaine, à moins que le marché du logement ne connaisse un effondrement qui pourrait entraîner à la fois une chute du prix des maisons et des taux d'intérêt.

En 2006, les prix de la revente de maison ont augmenté en moyenne de 11 % d'un bout à l'autre du Canada. La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit une augmentation moyenne du prix de 9,6 % cette année, suivie d'une augmentation moyenne d'environ 4,9 % en 2008.

Le prix des maisons réel et prévu des provinces et des villes majeures est présenté à la page 6.

En Alberta, l'inflation devrait s'établir à une moyenne de 5,3 % en 2007. Viendront ensuite, dans l'ordre, la Saskatchewan, qui devrait connaître une augmentation de 3,1 %, le Manitoba, avec 2,4 % et la C.-B., avec une augmentation de 2,3 %. Il est prévu qu'en 2008, les taux d'inflation seront modérés en Alberta et en Saskatchewan, mais ils devraient s'accroître en C.-B. et au Manitoba. Les taux d'inflation devraient s'établir à une moyenne de 2,2 % ou moins dans les autres provinces au cours de ces deux années.

Les prévisions relatives à l'inflation dans l'ensemble des provinces sont présentées dans le tableau de survol provincial, à la page 4.

Les augmentations salariales favorisent des gains réels

À la fin du premier semestre de la présente année, les syndiqués avaient réalisé des gains décents dans le cadre des règlements salariaux moyens, en raison des augmentations salariales des dernières années.

Les augmentations du salaire de base des règlements majeurs se sont établies à une moyenne de 3 % cette année, comparativement à 2,5 % en 2006 et à 2,3 % en 2005. Les travailleurs de la fonction publique ont réalisé des gains légèrement supérieurs, alors que les augmentations salariales moyennes se sont établies à 3,1 % au cours du premier semestre, par comparaison à 3 % dans le secteur privé.

Ces règlements ont généré pour les travailleurs des augmentations de salaire moyennes légèrement supérieures au taux national d'inflation du prix de consommation, qui a connu une augmentation de 2 %.

Toutefois, ces moyennes peuvent être trompeuses : le taux d'inflation a été très volatile au Canada, à l'instar des gains salariaux réalisés dans les différentes régions et secteurs de l'économie.

Les travailleurs de l'Alberta et de la Saskatchewan continuent de devancer les autres provinces au chapitre des augmentations salariales. La moyenne des gains salariaux s'est établie à 4,4 % en ce qui concerne les règlements conclus en Alberta au cours du deuxième trimestre de l'année, ce qui porte l'augmentation annuelle à 4,1 % cette année. Ces augmentations sont inférieures au taux d'inflation actuel de la province de 5,1 %, mais elles sont plus proches de l'augmentation moyenne pendant la durée de la convention.

Les travailleurs de la Saskatchewan ont également obtenu d'importantes augmentations salariales à la table de négociation. Leurs gains se sont établis à une moyenne de 4,1 % en milieu d'année. La situation est en harmonie avec de nombreux gains réalisés dans le secteur public de la province et le gain est supérieur au taux d'inflation moyen de la Saskatchewan pour l'année en cours qui s'établit à 2,5 %. Toutefois, l'inflation s'est accélérée au cours des derniers mois en Saskatchewan, ce qui a entraîné une augmentation des prix du logement.

Les gains salariaux moyens de Terre-Neuve et du Labrador sont demeurés relativement faibles, d'une moyenne de seulement 0,7 % cette année.

Toutefois, elle est établie uniquement en fonction d'un petit nombre de conventions, y compris une prévoyant une réduction du salaire annuel de 0,7 % des employés de Fisheries Products International.

Dans toutes les autres provinces, les règlements conclus au cours du premier semestre de l'année comportaient des gains moyens compris entre 2,5 % et 3,5 %.

Les travailleurs du secteur de l'administration publique et des services publics ont connu les augmentations moyennes les plus élevées des principaux secteurs, réalisant des gains salariaux moyens de 3,6 %. Les augmentations salariales prévues dans les règlements des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux s'établissent à une moyenne de 3,1 % et celles des secteurs de l'information et de la culture, à 3,4 %. La moyenne des augmentations de salaire des travailleurs du secteur manufacturier grandement touché s'établit à 1,7 %, alors que les travailleurs des secteurs du divertissement et l'hébergement ont obtenu des gains de 2,6 % et les travailleurs du secteur du transport, des gains moyens de 2,7 %.

Enquêtes sur la rémunération dans le secteur privé

Cette année, jusqu'à maintenant, trois enquêtes sur la rémunération dans le secteur privé ont été publiées et prévoient des tendances semblables au chapitre des augmentations salariales en 2008. Les enquêtes réalisées par Mercer, Morneau-Sobeco et Hewitt Associates prévoient ce qui suit :

Par région

- Augmentations salariales moyennes d'environ 3,8 % d'un bout à l'autre du Canada
- Augmentations les plus fortes à Calgary (4,2 % à 5,2 %)
- Augmentations moyennes dans le reste de l'Alberta de 4 % ou plus
- Augmentations moyennes à Vancouver et en C.-B. de 3,7 % à 3,9 %
- Augmentations moyennes de 3,3 % à 3,7 % dans le reste du Canada

Par secteur

- Augmentations les plus importantes dans le secteur des hydrocarbures, de 5,2 % à 6,3 %
- Augmentations supérieures à la moyenne dans le secteur des services publics et dans la fonction publique
- La grande majorité des autres secteurs peuvent s'attendre à des augmentations comprises entre 3 % et 4 %

- Augmentations moyennes d'environ 3 % dans le secteur de l'automobile, de la foresterie, des pâtes et papier, de l'impression et de l'hébergement

En 2008, les travailleurs syndiqués devraient obtenir des augmentations moyennes de 3,1 %, après des augmentations moyennes de 3,2 % en 2007, alors que les salaires des dirigeants devraient connaître une hausse de 4 % en 2008.

Les employeurs se montrent plus ouverts à utiliser des modalités de travail flexibles et à offrir des avantages en milieu de travail, y compris à donner des précisions sur les régimes salariaux, afin d'attirer des employés. Les principales difficultés au chapitre des avantages pour les employeurs demeurent les coûts liés aux soins de santé et la gestion des invalidités, même si les augmentations des coûts liés aux soins de santé ont connu une tendance à la baisse en raison du moins grand nombre de coûts transférés du régime public et du moins grand nombre de mises en marché de nouveaux médicaments issus d'une découverte dans le domaine médical.

Au cours du premier semestre de 2007, les taux de provisionnement des régimes de retraite ont connu leur niveau le plus élevé depuis environ cinq ans, selon l'analyse de Watson Wyatt. Néanmoins, un nombre croissant d'employeurs signalent qu'ils interdisent ou entendent interdire l'accès à leurs régimes d'avantages définis aux nouveaux employés.

De nombreux régimes de pension effectuent des investissements importants dans les valeurs mobilières qui pourraient connaître des pertes notables attribuables à un éventuel repli du marché du logement américain.

Augmentations moyennes des salaires dans les grands secteurs par année

	2004	2005	2006	2007T1	2007T2
Tous	1.8	2.3	2.5	3.1	3.0
Secteur public	1.4	2.2	2.6	3.3	3.0
Secteur privé	2.2	2.4	2.1	2.6	3.1
Inflation de IPC	1.8	2.2	2.0	1.8	2.2

Ententes moyennes sur les salaires par province

	T.- N.- L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Multi Prov.	Jur. féd.
2004	1.0	2.4	4.7	4.1	2.6	3.0	2.6	1.0	3.1	-1.6	2.7	1.6
2005	2.1	2.5	3.2	3.0	1.6	2.7	2.9	1.9	3.0	0.5	4.1	2.6
2006	1.7	2.7	3.1	2.9	1.8	2.5	2.6	2.1	3.4	2.4	3.5	2.3
2007T1	-	2.9	1.8	3.0	2.9	2.9	2.7	4.0	3.5	2.3	6.6	2.8
2007T2	0.7	2.8	3.7	2.0	3.2	2.9	3.0	4.2	4.4	2.9	--	2.7

Augmentations moyennes des salaires par industrie

Industrie	2005	2006	2007Q1	2007Q2
Primaire	2.3	2.7	3.2	3.2
Services publics	2.6	2.3	3.1	4.0
Construction	2.5	3.5	2.9	3.2
Manufacturière	2.4	2.0	0.7	2.1
Gros et détail	1.9	1.1	1.4	3.1
Transportation	2.9	2.1	3.2	2.6
Information et culture	2.4	2.5	1.6	3.8
Financement et services professionnels	2.3	2.5	2.0	3.9
Éducation, santé et services sociaux	2.1	2.5	3.1	3.0
Divertissement et hébergement	1.9	2.9	2.6	--
Administration publique	2.4	2.8	4.0	3.1

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, rajustements salariaux [en date du 24 août 2007] http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml

:mf/sep/491

S:\Research\WPTEXT\ECONOMY\Economic Climate\Economic
Climate - 2007\September 2007\Economic Climate - Sept 2007 -
fr.doc

Le 13 septembre 2007